



« Si l'écho de leur voix faiblit, nous périrons... »

# CHÂTEAUBRIANT

Journal de l'Association Nationale des Familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance Française  
et de leur Amis

Fondateurs : Étienne LEGROS et Mathilde GABRIEL-PÉRI

Siège : 9, rue Amédée Picard 94230 Cachan - Téléphone : 06 10 98 84 15

E-mail : anffmrfa@gmail.com

Site internet : www.familles-de-fusilles.com

N° 279 - 1<sup>er</sup> trimestre - Janvier 2023

## COMBATTRE L'EXTRÊME DROITE

L'extrême droite se porte bien en Europe. Au pouvoir ou proche du pouvoir en Italie, en Pologne, en Hongrie, elle progresse ailleurs et prépare un coup d'Etat en Allemagne au nom du 3<sup>e</sup> Reich. La France n'y échappe pas avec l'entrée en force des députés du RN et leur banalisation.

Permettez-moi de regarder autour de moi et de constater.

Un déficit d'information sur la Résistance à travers deux exemples lors des cérémonies de Caen fin 2021. D'abord, à la Centrale pénitentiaire devant la plaque aux fusillés de 1940 à 1944 que nous avons fait poser, un gardien nous demande s'il s'agit des massacrés de la prison départementale de juin 1944. Ensuite au colloque, une lycéenne demande ce qu'est un maquis.

La montée de l'influence électorale de l'extrême droite dans mon petit village landais, 250 inscrits, 200 votants. Marine le Pen obtient 7,5% des voix (10,80% avec Dupont-Aignan) en 2012, 10,2% (16,2% avec Dupont-Aignan) en 2017, 11,5% (17% avec Eric Zemmour en 2022). C'est pourtant l'ancienne circonscription de Henri Emmanuelli, une des plus favorable de France au parti Socialiste, un village sans immigré. Au delà de ce saut de 2012 à 2022; le vote d'extrême droite se revendique ouvertement et aussi le « pourquoi pas l'essayer ».

Pour certains de mes amis, le « Tout sauf Macron » relativise à la baisse le Rassemblement National et, pour d'autres, ses députés seraient acceptés pour voter une motion de censure. L'acceptation de la médaille de la ville de Perpignan dirigée par le FN par Serge Klarsfeld est aussi préoccupante...

En bref, si on baisse la garde, un sentiment d'échec, d'impuissance et de fatalité par rapport à ces constatations. Pourtant, il ne faut pas renoncer car, au delà de ses efforts pour se banaliser, nous connaissons l'idéologie et les objectifs de l'extrême droite au pouvoir à Vichy et à Berlin pendant la guerre. C'est elle qui a fusillé, assassiné, massacré, déporté nos parents. C'est sans complaisance que nous devons la combattre, unis et décidés comme l'étaient les femmes et les hommes de la Résistance pour les mêmes idéaux de liberté, de tolérance et de fraternité.

Jean DARRACQ, président de l'ANFFMRFA

## SOMMAIRE

### Éditorial

- Combattre l'extrême droite, p.1

### Vie de l'association

- Nos peines, p.2

- Nouvelles, p.3

### Commémorations

- Ivry 2022, p.4

### Lecture

- Combat pour la mémoire, p.5

- Un tournant pour l'obtention de la mention « Mort pour la France », p. 6

### Histoire

- La répression par déportation après le 15 décembre 1941, p.7

- « Une Partie d'échecs », p.8

### Vie pratique

- Nos ressources et bulletin d'adhésion, p.12

## ANFFMRF-A

9 rue Amédée Picard

94230 CACHAN

Téléphone 06 10 98 84 15

RER B Arcueil-Cachan

puis bus 187

### SITE INTERNET

www.familles-de-fusilles.com

### FACEBOOK

@FusillesResistance

### INSTAGRAM

anffmrfa

N'hésitez pas à nous faire parvenir votre adresse mail à [anffmrfa@gmail.com](mailto:anffmrfa@gmail.com)

MEILLEURS VOEUX  
À TOUTES ET TOUS  
POUR CETTE ANNÉE 2023

## NOUVELLES DE L'ASSOCIATION

### NOS PEINES

Pour ce numéro, cette rubrique est importante. C'est en partie de la révision de notre fichier et aux annonces de ces derniers mois. Robert CRÉANGE et Jean Claude FAIPEUR étaient particulièrement impliqués dans notre animation.

Nous accompagnons ces biographies des liens de nos ami(e)s avec la Résistance et pour des renseignements complémentaires \* la référence à la page du dictionnaire des fusillés Maitron (fusillés-40-44.maitron.fr).

Cette liste est à l'image de notre association, des adhérents de toute la France descendants de fusillés résistants condamnés à la peine de mort, résistants otages, déportés, massacrés. Elle est aussi une image de nos âges et de la nécessité pour continuer notre action de nous renouveler par l'adhésion de jeunes.

#### Daniel BECK

Daniel est dans la première liste des signataires de l'appel du refus du général Speidel le 30 janvier 1957. Fils de Robert BECK (152)\*, fusillé le 6 février 1943 au stand de tir de Balard. Militant communiste en Tunisie et en France. Un simulacre d'exclusion du PC lui a permis de prendre la tête d'un réseau de renseignement du Komintern lié aux services secrets soviétiques. La compagne de Beck, Renée Hogge, a été déportée. Son oncle, engagé dans la 2<sup>e</sup> DB, est mort des suites de la guerre.

#### Danièle BOISNAULT

#### Eric BOUHOURS

Petit-cousin germain de Serge et Guy MOQUET (1315)\*.

#### Edith CONTENSIN

Fille de Gaston BRETON (285)\*, responsable départemental du Parti communiste clandestin d'Indre et Loire. Arrêté à Tours le 21 février 1942. Fusillé comme otage en représailles de l'attentat du cinéma Rex, le 21 septembre 1942 au Mont-Valérien.

#### René CAILLET

Frère FTPF mort au combat le 25 mars 1944, à la Sainte Croix à Vaison-la-Romaine (26) en protégeant le repli de son camp.

#### Jean-Claude FAIPEUR

Fils de déporté du convoi du 6 juillet 1942, décédé à

Auschwitz, Jean-Claude a refusé de faire son service militaire sous les ordres du général nazi Speidel, nommé à la tête des troupes terrestres de l'OTAN. Chef d'état major de Von Stüpnagel en 1940, Speidel a participé directement à la mise en place de la répression des résistants en France. Jean-Claude a été arrêté le 19 décembre 1957, emprisonné à Fresnes et libéré début mai 1958. Cette libération, sur ordre de Chaban-Delmas, ministre des armées a clos « l'affaire Speidel » par l'envoi des 21 emprisonnés et des 130 autres signataires en outre-mer, en dehors du commandement de l'OTAN. C'est une victoire pour les signataires, même si Speidel reste en poste. À la création d'un groupe de signataires, en partenariat avec notre association, Jean-Claude a été sollicité pour écrire un livre sur cette lutte. Ça sera *Crime de fidélité, au coeur de l'affaire speidel 1957-1958*. Ce livre est complété par une exposition de notre association, réalisée par le Musée de la Résistance Nationale de Champigny et par un film de René Vautier sur la manifestation nationale d'Auboué.

*Crime de fidélité, au coeur de l'affaire speide 1957-1958* de Jean Claude Faipeur. 2e édition. 570 pages. Édition les Indes Savantes. 26€

Ces trois documents sont disponibles. Renseignements auprès de J. DARRACQ à l'association. Tel : 06 10 98 84 15

#### René JOSEFOWICZ

Signataire de l'appel du refus du général Speidel. Fils d'une famille de juifs polonais morts en internement ou en déportation. Il a fait de brillantes études de physique et a été président de l'université de Saint-Denis-Villetaneuse, Paris XIII de 1973 à 1978.

#### Gabrielle WILLENBURCHER

Epouse WIMART, membre des FTPF, fusillée le 27 septembre 1944 à Ville-le-Marclat dans la Somme.

Nous venons d'apprendre le décès de Robert HÉBRARD, le dernier survivant du massacre d'Oradour-sur-Glane du 10 juin 1944. Notre adhérente et ancienne présidente, Camille Senon, reste l'un des derniers témoins de ce drame. Chaque année, notre association participe à la cérémonie officielle et dépose une gerbe.

## HOMMAGE À ROBERT CRÉANGE

Décédé en décembre 2021 à 90 ans, Robert s'est engagé très tôt dans les associations de victimes de guerre, notamment à la FNDIRP. Il était secrétaire général de l'association du Souvenir des fusillés du Mont-Valérien et de l'Île-de-France, des fusillés de la cascade du bois de Boulogne membre du bureau de notre association. Vice-Président de l'UFAC. Ses parents, arrêtés en passant la ligne de démarcation, ont été déportés en 1942 et sont morts à Auschwitz-Birkenau. Pour notre association, en plus de sa contribution comme maître de cérémonie en octobre au cimetière parisien d'Ivry, il a participé, ces dernières années, à nos réunions et nous a, en particulier, sensibilisé aux interventions vers les scolaires. Ces derniers temps, avec la Covid, il continue à témoigner en visio-conférence. Ancien instituteur, il s'interroge sur ces nouvelles techniques de communication. Dans un article de *Châteaubriant* (N°273 de juin 2020), « Zoom ou pas Zoom ? », il fait part de ses appréhensions dues au manque de contact direct avec les élèves et des réactions des enseignants et des élèves. Robert était aussi membre du parti Communiste.

Notre association a participé à l'hommage de la ville de Boulogne-Billancourt, organisé par sa nièce.



### PARUTION CHATEAUBRIANT ET COLLOQUE

Après près d'un an de suspension, nous reprenons ,notre parution trimestrielle. Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour cette interruption. Elle est due à la diminution de nos forces. Il va de soi que si un lecteur est intéressé par la publication, il peut nous rejoindre. Tous les articles, annonces et compte rendus de cérémonies sont les bienvenus. Pour de nombreuses difficultés, nous avons du reporter le colloque de décembre 2022 à décembre 2023. Le colloque 2023 aura lieu le vendredi 8 décembre 2023 à l'auditorium de la Ville de Paris. Nos autres activités, notamment les cérémonies au cimetière parisien d'Ivry en octobre et la commémoration des fusillades d'otages du 15 décembre 1941 à Villejuif ont eu lieu normalement avec succès.

### REMERCIEMENTS

À Alain Bouissy qui nous a transmis deux reportages photos sur nos cérémonies du 10 octobre au cimetière d'Ivry et du 10 décembre à Villejuif. Le COMRA dans sa lettre a également fait un compte-rendu de notre cérémonie de Villejuif. Le COMRA a aussi commémoré la mémoire de Louis Babin (105)\*. Médecin communiste d'Arpajon fusillé avec 8 autres otages le 15 décembre 1941 à La Blisière, près de Châteaubriant.

\*numéro de la page de sa biographie dans le dictionnaire des fusillés

### RECHERCHES DE TÉMOIGNAGES SUR LA GUERRE DE 1939-1945

Une représentante en Europe du musée de l'Holocauste de Washington. Elle recherche des témoins de la Seconde Guerre mondiale pour enregistrer leurs souvenirs. Tous les témoignages sont recueillis. Renseignements complémentaires : Jean Darracq, 06 10 958 84 15

### MUSÉE DES FEMMES RÉSISTANTES DU FORT DE ROMAINVILLE

Le comité de pilotage s'est réuni fin 2022. Frédéric Blanc-Sampaix, fils d'Yvonne Sampaix, déportée du convoi des femmes de Romainville, nous a représenté.

### INAUGURATION DES PANNEAUX DU CIMETIÈRE PARISIEN D'IVRY

Les panneaux réalisés par l'Onac-vg seront inaugurés cette année.

### CRISES

Deux de nos partenaires majeurs, le Musée de la Résistance Nationale et le Dictionnaire Maïtron des Fusillés, sont en difficultés. Nous ne sommes pas directement concernés par celle du MRN. Nous souhaitons naturellement que le Musée sorte rapidement de ces turbulences et continue son action. Partenaires actifs du Dictionnaire des Fusillés depuis son lancement, il y a une dizaine d'années, nous sommes intervenus pour qu'il puisse continuer.

### CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Pour 2022-2023, le sujet est : «L'École et la Résistance, des jours sombres aux lendemains de la Libération (1940-1945)»

L'École doit et se doit d'enseigner l'histoire de l'École. Le Concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD) est marqué, dès ses débuts, par la présence et par l'influence de résistants qui furent, aussi, des pédagogues. C'est ainsi qu'a été conçue et construite la question posée par le thème de la session 2022-2023 du CNRD.

Au premier abord, ce sujet laisse perplexe. Il peut, comme le montrent les nombreux dossiers d'accompagnement, convenir à tous les établissements concernés. C'est le moment pour nos adhérents de le populariser et le proposer aux établissements de leurs régions.

### CALENDRIER

Tulle : vendredi 9 juin 2023

Oradour : samedi 10 juin 2023

Chateaubriant : dimanche 22 octobre 2023

Souge : dimanche 22 octobre 2023

Ivry : samedi 7 octobre 2023

Hommage aux fusillés du 15 décembre 1941 : samedi 9 décembre 2023 (lieu à définir)

Colloque 2023 : vendredi 8 décembre 2023

### LES « ETRANGERS »<sup>(1)</sup> DANS LA RÉSISTANCE

Le transfert au Panthéon de Mélinée et Missak Manouchian aura lieu sans doute en février 2024. *Le Monde* et *Le Parisien* l'ont annoncé. Le Président de la République devrait rapidement faire l'annonce officielle. Cette panthéonisation aura lieu à l'initiative d'Unité Laïque et de la ville de Valence avec Denis Peschanski du Comité Scientifique de la demande de transfert. Ils ont organisé un colloque le 18 février 2022 au Sénat. Parallèlement, des démarches sont faites pour l'attribution de la mention «Mort Pour la France» aux « étrangers » (*voir article dans ce journal*).

(1) *étrangers* entre guillemet parce que nous devons les considérer comme « français » . « vous avez hérité de la nationalité française, nous l'avons méritée » Missak Manouchian lors de son simulacre de procès

### AU JOURNAL OFFICIEL

Arrêtés du 16 décembre 2022 modifiant le montant de la rente mensuelle pour les orphelins des déportés juifs (décret n° 2000-657 du 13 juillet 2000) et les orphelins des victimes d'actes de barbarie durant la Deuxième Guerre mondiale (décret n°2004-751 du 27 juillet 2004). La nouvelle rente mensuelle est fixée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à 662,38€.

### DOCUMENT À MÉDITER

**Un document à faire lire à ceux qui, dans la trace d'Eric Zemmour, soutiennent que Pétain a protégé les juifs. Cette lettre envoyée par Pierre Masse qui connaissait bien Pétain et avait voté les pleins pouvoirs. Cette lettre a été écrite en octobre 1940 après le décret chassant les juifs de l'armée :**

« Monsieur le Maréchal,

*J'ai lu le décret qui déclare que les Israélites ne peuvent plus être officiers, même ceux d'ascendance strictement française. Je vous serais obligé de me faire dire si je dois aller retirer leurs galons à mon frère, sous-lieutenant au 36<sup>ème</sup> régiment d'infanterie, tué à Douaumont en avril 1916, à mon gendre, sous-lieutenant au 14<sup>ème</sup> régiment de dragons, tué en Belgique en mai 1940; à mon neveu J.-P. Masse, lieutenant au 3<sup>ème</sup> colonial, tué à Reithel en mai 1940 ?*

*Puis-je laisser à mon frère la médaille militaire, gagnée à Neuville-Saint-Vaast, avec laquelle je l'ai enseveli ?*

*Mon fils Jacques, sous-lieutenant au 62<sup>ème</sup> bataillon de chasseurs alpins, blessé à Soupier en juin 1940, peut-il conserver son galon ?*

*Suis-je enfin assuré qu'on ne retirera pas rétroactivement la médaille de Sainte-Hélène à mon arrière-grand-père ? Je tiens à me conformer aux lois de mon pays, même quand elles sont dictées par l'envahisseur.*

*Veillez agréer, Monsieur le Maréchal, les assurances de mon profond respect.*

*Pierre Masse  
Ancien Capitaine au 36<sup>ème</sup> RI, sénateur de l'Hérault*

### IVRY

Le samedi 8 octobre 2022 l'Association Nationale des familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance Française était au cimetière Parisien d'Ivry,

De 1941 à 1944 ; 830 résistants exécutés en région parisienne ont été ensevelis dans ce cimetière : Otages guillotinés par l'état illégal de Vichy, Fusillés par les allemands, après condamnation à mort par les tribunaux civils et militaires allemands.

Ils représentent par leurs diversités l'ensemble de la Résistance.

La cérémonie était conduite par Pascal JOBART, maître de Cérémonie. L'allocution et l'hommage prononcé par le Président Jean DARRACQ, fils de Fusillés en présence de personnalités du monde associatif, politique, militaire qui cette année était représenté par la Legion Étrangère - où, dès 1939 s'engagèrent pour défendre leur patrie d'adoption de nombreux étrangers ayant trouvés exil en France après avoir fui les dictatures européennes.

Au cimetière parisien d'Ivry, des panneaux d'information seront inaugurés en 2023. Ces panneaux ont été réalisés par l'Onac-Vg 92. Les textes ont été proposés par notre association, le Comité du Souvenir des Fusillés du Mont Valérien et de L'Île de France, l'Anacr, la Fndirp et le Cpl.

Pour mémoire, c'est le 16 novembre 1943 que le drame commence avec l'arrestation du chef militaire Joseph EPSTEIN (colonel Gilles) et de Missak MANOUCHIAN, les deux résistants des Francs Tireurs et Partisans (FTP).

Les brigades spéciales de la préfecture de police les arrêtent à Évry-Petit-Bourg, Joseph EPSTEIN refuse de parler, les Allemands ne découvrant son identité et responsabilités, il sera fusillé le 11 avril 1944, après la décision du tribunal allemand siégeant à Paris, rue Boissy-d'Anglas VIII<sup>e</sup> arrt. Missak Manouchian a déjà été fusillé le 21 février.

Jean-Pierre Raynaud



# COMBAT POUR LA MÉMOIRE CONTRE LES RÉVISIONNISTES DE L'EXTRÊME DROITE

L'extrême droite FN est renforcée après les élections présidentielles et législatives. Pire. Elle a réussi à banaliser comme le montrent les sondages récents. 35% des Français ont une bonne opinion du FN. Avec 34%, Marine Le Pen est la deuxième du classement des personnalités politiques à qui les Français accordent leur confiance. Eric Zemmour est toujours en embuscade et plus facile à combattre à cause de ses mensonges et approximations historiques. Elles ont été recensées et expliquées dans deux livres récents : *La Falsification de l'histoire* de Laurent Joly et *Zemmour contre l'histoire* par un collectif d'historiens.

## LA FALSIFICATION DE L'HISTOIRE

Eric ZEMMOUR, L'extrême droite, Vichy et les juifs  
Laurent JOLY. 133p. Grasset. 12€

Spécialiste de l'extrême droite et du régime de Vichy, Laurent Joly, directeur de Recherche au CRNS, vient d'écrire ce livre pour répondre aux falsifications d'Eric Zemmour sur le régime de Vichy. Au delà de ses écrits, l'objectif d'Eric Zemmour est de réconcilier les droites favorables à Pétain et celles favorables, à l'inverse, à de Gaulle. Cet objectif atteint, il considère qu'il est le mieux placé pour devenir Président. Les idées qu'il propage existent depuis la fin de la guerre. Elles ont eu de l'audience grâce à Raymond Aron et Alfred Fabre Luce, dans les années 60. Elles ont été réfutées par les travaux de Robert Paxton dans les années 70, qui a remis le régime de Vichy dans sa juste place de collaboration avec l'Allemagne. C'est ainsi qu'en particulier le sauvetage des juifs français par le régime de Vichy est apparu comme une falsification de l'histoire.

Le mérite de ce livre est aussi de placer Eric Zemmour en continuité avec l'extrême droite française dans la continuité proche de François-Georges Dreyfus et, plus lointaine, de Maurras. Il leur emprunte la méthode anti-historique de mettre en valeur et de développer des faits et de les rendre favorables à ses thèses. Ceci comme un polémiste, tout en reculant devant des historiens spécialistes de la période dans les débats. Il se présente également comme un spécialiste de la période pétainiste et pour accentuer son imposture comme d'origine juive ayant été victime de la politique antisémite de Pétain et se réclame également du général de Gaulle.

Comme avant, ses opinions auraient pu passer inaperçues. Ce n'est pas le cas puisqu'il bénéficie du soutien du groupe de presse de Bolloré (CNews, *Le Journal du Dimanche*, *Paris Match*, Europe 1...)

Un tel battage qui lui permet d'être candidat à l'élection présidentielle à côté de Marine Le Pen, malgré ses condamnations pour ses propos racistes. Ce livre est aussi un rappel et un hommage aux travaux de Billing et Poliakov qui, dès la fin de la guerre, ont disséqué la politique de l'État Français

Ce soutien est très inquiétant car, par le jeu des fusions, le groupe Bolloré va contrôler les trois quarts de l'édition des manuels scolaires.

## ZEMMOUR CONTRE L'HISTOIRE

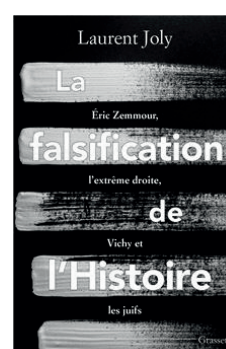
Collectif d'historiens 60p. Gallimard.

Collection tracts n°34.3,90€

Une autre approche des falsifications et de la méthode d'Eric Zemmour est faite par un groupe d'historiens dans *Zemmour contre l'histoire*. Dans cet ouvrage qui reprend des extraits de ses livres et de ses interventions dans la presse écrite et audiovisuelle, les auteurs, après avoir cité le texte, font part des faits historiques qui démontrent qu'il est en train de réécrire l'histoire à son profit, à l'appui de ses thèses obsessionnelles nationalistes et racistes.

Classés par ordre chronologique elles s'étendent de 502 (Clovis) jusqu'à 1996 (Procès Papon). Par exemple, il affirme que le procès Papon est un procès « idéologique », destiné à régler les comptes de la France d'aujourd'hui avec la France d'hier et de diluer la responsabilité allemande par la condamnation d'un haut fonctionnaire français dans la déportation des juifs. En réalité, le tribunal a évité ces écueils en ne quittant pas son rôle d'évaluer la responsabilité personnelle de Papon. C'est ainsi qu'il n'a été retenu que 4 convois sur les 10 examinés et qu'il n'a pas retenu, faute de preuves, que Papon pouvait connaître le sort des juifs des convois. Le verdict clément de 10 ans de prison reflète ces orientations.

Pour ses propos, Eric Zemmour a déjà, d'après ses avocats, fait l'objet de 16 dossiers de poursuites. Il a été condamné en 2018 pour « haine religieuse » et en 2011. Le 17 janvier dernier, il vient à nouveau d'être condamné pour « provocation à la haine » pour avoir traité les mineurs isolés étrangers de « voleurs, violeurs, assassins » à 10 000€ d'amende. Il a fait appel. Ceci ne l'empêche pas d'avoir été candidat à la Présidence de la République puisqu'il n'a jamais été condamné à l'inéligibilité. La démystification d'Eric Zemmour, ne suffit pas, mais elle est nécessaire tout comme la lutte contre Marine Le Pen.



## UN TOURNANT POUR L'OBTENTION DE LA MENTION MORT POUR LA FRANCE ?

Au colloque sur « Les étrangers dans la Résistance. Vers la panthéonisation de Missak Manouchian » organisé au Palais du Luxembourg par « Unité Laïque » à l'initiative de la démarche de panthéonisation et du comité portant la démarche. Le sénateur Pierre Ouzoulias a donné son parrainage pour l'accueil au Sénat, l'historien Denis Peschanski assurant la direction scientifique du colloque. À cette occasion, Mme Patricia Mirallès, secrétaire d'Etat aux Anciens combattants et à la Mémoire, a signé au nom du Président de la République le texte valant reconnaissance « Mort pour la France » à Szlama Grzywacz, le dernier résistant fusillé du groupe FTP-MOI à ne pas avoir eu cette mention. Dans son discours et le communiqué sorti au même moment par l'Elysée, il est ajouté que le Président de la République confie à la ministre le soin de faire la lumière sur les autres fusillés du Mont Valérien qui ne sont pas dits « Morts pour la France ».

Ci-dessous le communiqué intégral de l'Elysée :

### LE RÉSISTANT SZLAMA GRZYWACZ RECONNU «MORT POUR LA FRANCE ».

*Le résistant Szlama Grzywacz, membre de l'Affiche Rouge fusillé au Mont-Valérien le 21 février 1944, est enfin reconnu « mort pour la France ».*

*Il y a près de 80 ans, 23 résistants étaient condamnés à mort sur décision d'un tribunal militaire nazi, parce qu'ils avaient lutté, les armes à la main, pour la libération de la France. Vingt-deux d'entre eux furent fusillés le jour-même au Mont-Valérien, tandis que la seule femme du groupe était guillotinée en Allemagne. Ils différaient par la naissance, l'âge, la langue, la religion ; mais ils étaient unis par la même bravoure, le refus de la barbarie, et l'attachement farouche à leur idéal de liberté. Dans le sillage du poète et ouvrier arménien Missak Manouchian, ils rejoignirent ensemble les rangs de la Résistance.*

*Tous furent déclarés morts pour la France. Tous, sauf un : Szlama Grzywacz. Injuste oubli que le Président de la République décide, ce jour, de réparer.*

*Formé au métier de cordonnier par son père, Szlama Grzywacz dut gagner dès l'enfance de quoi subsister. Son engagement communiste lui valut cinq années de prison, qui n'affaiblirent ni ses convictions ni son activité militante. Pour échapper aux persécutions de la police polonaise, il gagna Paris en mai 1937, puis l'Espagne, où il combattit aux côtés des Républicains au sein des Brigades internationales. Quand il repassa les Pyrénées, il connut le sort de nombreux autres brigadistes, internés dans les camps de Gurs et d'Argelès par le gouvernement Daladier. Il parvint à s'en évader et à rejoindre Paris. C'est là, au sein des syndicats clandestins des travailleurs juifs de la fourrure, qu'il reprit son combat, multipliant les actions de sabotage pour empêcher les ateliers de produire des vêtements fourrés pour l'armée allemande. En août 1942, il entra à la sous-section juive de la résistance communiste dans les rangs les FTP-MOI (Francs-tireurs et partisans – main-d'œuvre immigrée), sous la fausse identité de Jean Jagodacz et le pseudonyme de Charles. Harcelant sans relâche l'occupant en s'attaquant à ses points névralgiques, convois de troupes, siège du Pariser Zeitung, train de ravitaillement, il finit par être arrêté par les inspecteurs de la BS2, le 29 novembre 1943. Commença alors la descente aux enfers nazis, succession de séances d'interrogatoires menées sous la torture, qui déboucha sur son incarcération à Fresnes, sa*

*condamnation à mort et son exécution au Mont Valérien, à l'âge de 33 ans.*

*Mort pour la France, né juif en Pologne : comme tous ses compagnons d'armes, Szlama Grzywacz démentit par son héroïsme la propagande nazie, qui entendait lui dénier la qualité de combattant digne de la patrie des Lumières.*

*Il fut l'un des dix visages de cette affiche rouge sang, placardée en quinze mille exemplaires sur les murs des villes de France en guise d'humiliation et de blâme, afin de décourager les Français d'imiter les membres de cette « armée du crime », stigmatisée parce que constituée de juifs ou d'étrangers.*

*Mais au lieu de dissuader, l'affiche fit surgir des émules, parce que ces combattants venus d'Arménie, de Pologne, de Hongrie, d'Espagne, parlaient le langage universel de nos résistants, celui de la liberté.*

*Des fleurs furent déposées au pied des murs où elle était collée, des mains anonymes y tracèrent les mots « morts pour la France ». Louis Aragon la célébra en vers, Léo Ferré en musique.*

*Ce qui avait été conçu par les nazis comme un pilori devint un panthéon : l'affiche rouge se mua en étendard, nouvel appel à l'esprit français de résistance.*

*Le Président de la République salue la grandeur de ces hommes et de cette femme, et, au-delà, de tous ceux qui contribuèrent à défaire le nazisme, et à maintenir vivant l'esprit de la République, cet inlassable combat qu'il nous revient encore et toujours de poursuivre et porter haut.*

*Comme Szlama Grzywacz, plusieurs dizaines de fusillés du Mont-Valérien n'ont pas encore été déclarés « morts pour la France ». Ils ont porté leur part de la braise ardente des valeurs de la Résistance. Lumière doit être faite sur ces destins exemplaires, afin de leur rendre la reconnaissance que leur doit la République. Ces travaux sont engagés. Ils seront conduits sous l'autorité de la secrétaire d'Etat auprès du ministre des armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire.*

### UN TOURNANT POUR LA MENTION MPF AUX ETRANGERS ?

Depuis de nombreuses années, notre association, avec d'autres, intervient pour que cesse la discrimination dans l'octroi de cette mention, notamment le refus de la donner aux fusillés « étrangers » la mention s'ils ne sont pas considérés comme « résistants ». Alain Simonnet, en déposant systématiquement des demandes prises en compte pour les fusillés de nationalité française et pour les étrangers résistants, a permis de nombreuses nominations. Alexandre Studeny-Singer, par sa persévérance, a réussi à obtenir la mention pour son oncle Moritz Singer otage du 15 décembre 1941 alors que, jusque-là, il n'était pas assimilé à un résistant.

L'analyse du communiqué du Président de la République peut être vue sous deux angles : la mention de Szlama Grzywacz et les autres cas évoqués dans le dernier paragraphe. Pour Szlama Grzywacz, étranger résistant condamné à mort et fusillé, il a droit sans problème à la mention. L'implication du Président de la République est malgré tout très importante. Pour les autres cas, il est prévu de les revoir sous l'autorité de la secrétaire d'Etat chargée des Anciens combattants et de la mémoire.

Toutes les conditions sont réunies pour qu'ils obtiennent enfin la mention Mort pour la France. Nous continuerons à suivre ce dossier.

Jean DARRACQ, Président de l'ANFFMRFA

# LA RÉPRESSION PAR DÉPORTATION APRÈS LE 15 DÉCEMBRE 1941

Les textes et directives allemandes concernant les otages sont nombreux. L'ordonnance du 5 décembre 1941 signée Otto Von Stüpnagel, commandant en chef des troupes allemandes en France, publiée le 14 décembre, organise la répression après les attentats de novembre et début décembre 1941.

## AVIS

Ces dernières semaines, des attentats à la dynamite et au revolver ont de nouveau été commis contre des membres de l'armée allemande. Les auteurs de ces attentats sont des éléments à la solde des Anglo-Saxons, des Juifs et des Bolchéviks et agissant selon les mots d'ordre infâmes de ceux-ci.

Des soldats allemands ont été assassinés dans le dos et blessés. En aucun cas, les assassins n'ont été arrêtés.

Pour frapper les véritables auteurs de ces lâches attentats, j'ai ordonné l'exécution immédiate des mesures suivantes :

1) Une amende d'un milliard de francs est imposée aux Juifs des territoires français occupés ;

2) Un grand nombre d'éléments criminels judéo-bolchéviks seront déportés aux travaux forcés à l'Est. Outre les mesures qui me paraîtraient nécessaires, selon les cas, d'autres déportations seront envisagées sur une grande échelle si de nouveaux attentats venaient à être commis ;

3) 100 Juifs, communistes et anarchistes, qui ont des rapports certains avec les auteurs des attentats, seront fusillés.

Ces mesures ne frappent point le peuple de France, mais uniquement des individus qui, à la solde des ennemis de l'Allemagne, veulent précipiter la France dans le malheur et qui ont pour but de saboter la réconciliation entre l'Allemagne et la France.

Paris, le 14 décembre 1941

## LES DÉPORTATIONS

Dès le 5 décembre, Otto Von Stüpnagel a fixé à 1 000 juifs et 500 jeunes communistes le nombre de déportés. Les juifs seront déportés dans le premier convoi du 27 mars 1942 et les communistes dans le convoi des « 45 000 » du 6 juillet 1942.

Le convoi n°1 du 27 mars 1941 se compose de 1 112 déportés. Il est parti du Bourget avec des juifs du camp de Drancy et s'est arrêté à Compiègne où sont montés les détenus juifs du camp de Royallieu. La majorité vient de la région parisienne où ils ont été arrêtés au cours des rafles ou individuellement. Deux rafles sont concernées : la rafle des juifs « étrangers » des arrondissements de l'est de Paris ( 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup>...) d'août et la rafle des « notables » du 12 décembre. Les 4 232 arrêtés dont 1 500 Français d'août sont détenus à Drancy qui vient d'ouvrir. La rafle des 743 « notables » est faite conjointement par la police de Vichy et l'armée allemande. Elle concerne des juifs français privilégiés chefs d'entreprise, avocats, écrivains, magistrats... Ceux que Pétain veut exclure des représailles et de la déportation raciale. Ils sont transférés le 13 décembre à Royallieu, faubourg de Compiègne au « Fronstalag 122 » administré par l'armée allemande. Ils sont rejoints par 300 internés de Drancy. Leur camp, le camp des juifs, est l'un des 4 camps de Royallieu. C'est celui où les conditions de vie sont les plus dures. Ils souffrent, comme dans les camps de concentration d'Allemagne, de la faim et du

froid. Les « notables » sont aussi dérangés par la promiscuité avec les 300 juifs «étrangers ». Ils ne reçoivent ni visites, ni correspondance, ni colis. Leur seule aide solidaire vient des Russes du camp B et des communistes du camp A. Promis à une déportation rapide, ils doivent attendre, par manque de moyens de transport, jusqu'au 27 mars 1942. 550 notables font partie du convoi n°1 avec les 300 juifs étrangers venus de Drancy. La différence avec les 743 raflés du 12 décembre tient au caractère « répressif » de cette déportation. Les malades, les trop jeunes et trop vieux ont été retirés. Quelques uns considérés comme indispensables pour l'économie ont été libérés. Arrivés à Auschwitz le 30 mars, ils sont tous destinés aux travaux forcés et tatoués des numéros 27553 à 28644. La « solution finale » par le gazage à Birkenau, bien que décidée fin 1941, ne sera mise en place qu'en juillet 1942. Ce premier convoi composé de 1 112 déportés juifs compte 19 survivants en 1945. À noter aussi que les Allemands considèrent que les militaires en activité ne sont pas « déportables ». Il fait une liste des otages concernés et la transmet au gouvernement de Vichy qui les démobilise.

Le convoi des « 45000 » du 6 juillet 1942 est aussi un convoi de répression. Il se compose d'un millier de communistes, de 15 otages « associaux » et de 50 juifs. Tous ceux qualifiés « communistes » ne sont pas adhérents du PC. Quelques uns sont adhérents d'autres partis de gauche (SFIO...) ou responsables syndicaux à la CGT. 1 170 sont immatriculés à Auschwitz et 110 ont survécu.

## LES FUSILADES ET L'AMENDE

Le 15 décembre, les Allemands fusillent 95 otages, pratiquement tous communistes, dont une soixantaine de juifs extraits de Drancy et fusillés au Mont Valérien avec une dizaine de Français. Les autres sont fusillés à Caen, Fontevraud, Châteaubriant.

Le paiement de l'amende d'un milliard pour les juifs de la zone occupée fait l'objet d'une cinquième ordonnance datée du 17 décembre. Elle doit être payée par l' Union Générale des Israélites de France (UGIF) créée par une loi du régime de Vichy à la demande des Allemands pour représenter les juifs. Cette union a reçu les fonds des associations juives dissoutes. Les Allemands imposent le paiement par tous les juifs dont les dépôts dépassent 10 000 francs. Compte-tenu de la création récente de l'UGIF pas encore opérationnelle et des délais serrés, c'est le gouvernement de Vichy par le Commissariat Général aux Questions Juives (CGQJ) qui prélève du numéraire et vend des titres sur les comptes concernés.

Les objectifs fixés par Otto Von Stüpnagel le 5 décembre sont atteints par la Wehrmacht avec la participation active du gouvernement de Vichy qui a participé aux rafles, aux arrestations et internements avec ou sans jugement. Il a aussi démobilisé et laissé partir de nombreux juifs de nationalité française, malgré sa doctrine affichée de les protéger...

## UNE PARTIE D'ÉCHECS par Gisèle Guillemot



### ITINÉRAIRE VERS LA RÉSISTANCE

L'année 1940 s'achève dans le désarroi :

Sur le « Plateau », la Cité ouvrière de la Société Métallurgique de Normandie, entre les communes de Mondeville-Colombelles-Giberville, nous sommes une poignée de jeunes, sept exactement, désemparés et malheureux.

Nous nous connaissons depuis notre petite enfance. Nous avons grandi ensemble dans les rues de la Cité, fréquenté la même école, la même église, le même stade. L'Usine dont nos pères sont les fidèles servants. Des pères que nous voyons, semaine après semaine, partir à l'aube ou tard le soir pour le travail de nuit, rentrer harassés, noirs d'une poussière qui s'incruste dans les pores au fil des ans. Avec le seul dimanche pour tout repos, sans compter le jardin à cultiver. Si las qu'ils ont rarement le courage, l'été, d'une ballade en bord de mer, pourtant tout proche. Les femmes élèvent des poules, des lapins, font des enfants, travaillent aussi parfois. Ce n'est pas la misère, mais une fichue existence où la fête n'a guère de place. Avec l'angoisse permanente de la maladie qui plonge les familles dans la détresse. Il n'y a pas d'allocations d'arrêt de travail et les maisons sont de fonction. Ceux qui ne peuvent plus travailler sont impitoyablement chassés. La vie qui nous attend aussi. Rien de très exaltant.

Heureusement il y a eu le Front Populaire !

Nous avons vécu 1936 dans l'enthousiasme. Personne n'a fait grève à la très paternaliste Société Métallurgique de Normandie. Tout appartient à l'Usine : les maisons, l'école, l'infirmerie, le stade, les bains-douches, le cinéma, même le simili-orphelinat. Qui oserait risquer tout cela ? Nous, les enfants de la Cité, en avons ressenti une gêne pour nos pères mais, toute honte bue, nous avons fait la fête avec les ouvriers des usines voisines. La semaine de 40 heures, les congés payés surtout ! La possibilité d'échapper aux noires

fumées de hauts-fourneaux et aux ghettos de la Cité : un vrai bonheur.

L'euphorie a peu duré, l'horizon s'est vite assombri. Hitler, si menaçant, la guerre d'Espagne et la non-intervention, Munich enfin et la politique laxiste des démocraties occidentales. « Hitler plutôt que le Front Populaire » hélas ce n'est pas une boutade. Pour finir 1939, la drôle de guerre, la défaite, l'occupation.

En cette fin d'année 1940, le plus vieux, François, vient d'avoir vingt-et-un an. Moi, la plus jeune, juste dix huit : six garçons, une fille.

Il y a bien d'autres jeunes dans la Cité. L'Usine occupe près de six mille ouvriers. La même crainte face à notre avenir nous a sans doute rapprochés, les mêmes questions et sans doute les mêmes réponses.

Dès les premiers jours de l'occupation, nous avons eu la conviction, tout à fait irrationnelle, que cette invasion n'était que le prélude d'une guerre qui s'annonçait longue. Nous ne doutons pas un instant de la défaite des nazis.

L'Usine, cette année-là, fonctionne au ralenti. Inoccupés, nous nous retrouvons souvent sur la plage pas encore interdite. Nous entendons parfois les échos des batailles aériennes qui font bientôt rage au dessus de la Manche. Il nous arrive de voir dans le ciel un avion allemand en détresse. Nous applaudissons. Les occupants, éberlués, ne réagissent pas. Ils pensent peut-être que nous nous réjouissons du retour de l'aviateur. Avant l'hiver, les nazis auront perdu la bataille d'Angleterre. Cet échec, l'appel du 18 juin, ces voix qui viennent de Londres et parlent d'espérance, la certitude aussi que l'Union Soviétique entrera bientôt dans le conflit, tout cela nous conforte dans notre volonté de ne pas rester des témoins passifs.

Nous discutons sans fin sur les moyens de rejoindre les combattants, les barques, mal surveillées, qui se balancent dans le port d'Ouistreham, excitent notre imagination.

Bien sûr, nous avons tous le coeur à gauche, mais deux



d'entre nous étaient des militants communistes. Bientôt, ils disent qu'ils ont des contacts avec des responsables, que nous allons pouvoir agir chez nous avec l'Organisation Spéciale du Parti Communiste.

Heureusement ! L'aventure maritime avait un petit aspect suicidaire compte tenu de nos connaissances maritimes. Nous voulions nous battre, non pas mourir.

Nous n'hésitons pas, le pacte germano-soviétique ne nous donne aucun état d'âme tant nous sommes convaincus qu'il ne s'agit que d'une tactique de l'Union Soviétique pour retarder l'échéance et se mieux préparer. Nous rendons responsables de ce pacte les attermolements des gouvernements français et anglais pour conclure une alliance avec les Russes. Nous n'avons donc aucun problème de conscience et, pour l'heure, les Allemands occupent la France et, un comble s'installe sur le Plateau, dans notre Cité.

En décembre 1940, nous accueillons les premiers tracts avec enthousiasme. Des tracts qui dénoncent la collaboration larvée de la direction de l'Usine et qui appellent les ouvriers à la vigilance. D'autres viendront pour les appeler à la lutte.

Nous en arrosions joyeusement la Cité, les distribuons à tous nos copains. Presque sans nous cacher. Ne faut-il pas être connus pour être rejoints ? Nous ne doutons pas d'être bientôt nombreux. Hélas, il faudra beaucoup de temps, beaucoup de malheurs pour secouer l'inertie et la peur.

Nous serons bien obligés d'apprendre la prudence, mais l'aventure commence comme un jeu. Coller des papillons qu'il faut fabriquer, retourner les plaques indicatrices sur les routes, remplir d'une poignée de sable les réservoirs des camions ou des motos rangés ici et là, à la vérité alors peu surveillés, bientôt couper les lignes téléphoniques, tout cela nous amuse beaucoup, mais ne nous paraît pas très sérieux.

Quel triomphe pourtant quand nous constatons que nos petites actions ponctuelles tiennent l'occupant en alerte, obligent les soldats, jusque là bien tranquilles dans leurs cantonnements, à faire le pied de grue devant leurs véhicules et à arpenter les routes dans l'hiver qui s'avance pour surveiller leurs installations.

Nous attendons avec impatience des combats plus exaltants. Nous n'allons pas tarder à nous apercevoir que nos jeux étaient bien plus dangereux qu'il n'y paraissait.

Dans le courant de juin 1941, l'un des garçons, Marcel DETERPIGNY doit rencontrer d'autres camarades à Dives-sur-Mer. Nous ne saurons jamais pourquoi, la Gestapo était au rendez-vous. Tous échappent au guet-apens, mais Marcel, blessé gravement, mourra bientôt des suites de ses blessures.



Michel Farré

Le 26 septembre suivant, notre groupe décide de distribuer des tracts à toutes les sorties d'usine. Pour engager les ouvriers à saboter la production de guerre et à refuser de partir en Allemagne. Nous devons commencer la distribution après le couvre-feu. Ce n'est vraiment pas un problème. Nous connaissons la Cité

comme notre poche et sommes capables de déjouer toutes les patrouilles, allemandes ou françaises.

Nous procédons toujours par deux, en vélo, le septième reste à la maison. Ce soir là, c'est le tour de Michel FARRE.

Les distractions sont rares dans notre Cité et les soirées bien longues. Michel s'était récemment pris de passion pour les échecs. François KALINICRENKO, notre aîné, lui avait communiqué le virus. La distribution devant avoir lieu seulement à 22h, à la sortie de l'équipe du soir, Michel a eu la malencontreuse idée de se rendre chez François pour une petite partie en attendant l'heure.

Carlo SCOLA qui doit faire équipe avec François ne supporte pas les échecs. Il s'impatiente, mécontent. Michel lui propose alors de changer de tour, avec l'idée de continuer le jeu après la distribution. Carlo ronchonne un peu et puis, pourquoi pas ? Consent et s'en va.

Sur l'échiquier, les pièces sont en place. Plus rien désormais n'écartera Michel de son funeste sort.

Ils ont distribué presque tous les tracts et s'apprêtent à rentrer en déposant le reste dans les jardins de la Cité. Hélas, tapis dans l'ombre, à proximité des grands bureaux, les attend leur destin. Le brigadier de gendarmerie et un gendarme de la brigade de Colombelles qui leur demandent leurs cartes d'identité, les fouillent et trouvent les tracts. Les deux garçons, d'un même élan, jettent leurs vélos dans les jambes des gendarmes et s'enfuient.

François ne rentre pas chez lui. Il rejoint Carlo et tous deux se cachent jusqu'au matin dans une cabane au fond des jardins.

Michel reste d'abord avec eux, mais à la consternation de ses camarades, il décide de retourner chez lui.

Pourquoi ? Mais pourquoi ? Lui demandera un prêtre à la prison. « Je ne pouvais laisser ma mère impotente toute seule. Il fallait que je la confie à une voisine ou que je l'emmène à l'Hôpital... »

La famille de Michel vient d'être très éprouvée, décimée par la tuberculose. Son père et deux de ses soeurs sont mortes, la troisième est au sana. Ces malheurs ont terrassé la mère.

Une vie comme un mauvais roman, pensera le prêtre.

Ces deux gendarmes, lui dira Michel, je les connaissais bien. Depuis longtemps, je jouais au foot avec le fils du brigadier. Une fille du gendarme est fiancée avec un de nos copains qui, ce soir-là, devait aussi distribuer des tracts. Je leur ai dit « On m'a volé ma bicyclette, la semaine dernière avec ma sacoche ! » J'espérais qu'ils feraient semblant de me croire. On ne remet pas les gens à la Gestapo pour une distribution de tracts ! Je pensais m'en tirer avec une engueulade. Au pire, avec une amende pour leur avoir balancé mon vélo dans les jambes.

Pauvre Michel ! Le roi est bloqué.

Les gendarmes ne sont pas entrés dans le jeu. Ils fouillent le poêle, réajustent les morceaux de tracts carbonisés, interrogent la pauvre mère, emmènent Michel et le livreront au matin à la Feldgendarmerie avec un odieux rapport de six pages.

Echec et mat !

Marcel DETERPIGNY et moi, chargés de la sortie sur Colombelles, n'avons eu aucun problème. D'habitude, nous trainions longtemps en amoureux dans l'escalier de ma maison mais Marcel va très mal depuis sa blessure. Nous ne savons pas qu'il est perdu. Nous rentrons très vite.

## HISTOIRE

Robert ESTIVAL, sur Giberville, a travaillé seul, son coéquipier désigné a refusé de l'accompagner. Coïncidence ? Il était le fiancé de la fille du gendarme.

Carlo nous apprend le drame au matin.

Nous n'allons pas cesser, tant l'évènement est inhabituel, de nous demander ce que faisaient les gendarmes, à cette heure-là, dans la Cité. Un doute pénible va désormais nous tarauder.

Par prudence, notre groupe se disloque aussitôt. François KALINICRENKO et Robert ESTIVAL quittent la Cité dès le matin et entrent dans la clandestinité. Carlo SCOLA et moi, moins connus, sommes restés en prenant quelques précautions.

Les policiers de la brigade spéciale de Rouen viennent arrêter Michel DETERPIGNY peu après mais le trouvent si mal qu'ils renoncent à l'emmener. Ils savent qu'il va mourir.

Et le septième ? Le septième ! Une épine dans notre coeur pour toujours.

Michel FARRE n'a pas parlé. Il a résisté aux coups, à la torture psychologique. Il ne mettra pas ses copains en danger. Ça, jamais ! Le 11 novembre 1941, le Tribunal de la Feldkommandatur le condamne à 10 ans de travaux forcés puis, l'arrêt cassé, aux Travaux Forcés à perpétuité.

A la mi-décembre, il est transféré de la maison d'arrêt à la centrale de Caen. Il y retrouve un garçon qu'il connaît depuis l'adolescence. Dont il n'aurait pas dit, autrefois, qu'il était son ami, Paul COLETTE, célèbre pour avoir tenté de tuer LAVAL et DEAT. Michel, dans la mouvance communiste, Paul dans celle des Croix de Feu du colonel de la Rocque s'affrontaient, avant l'occupation, le dimanche, à la sortie de la messe et se flanquaient de mémorables raclées.

En prison, ils sont comme des frères. Paul, profitant de ses fonctions d'infirmier, prend d'énormes risques pour se glisser dans la cellule de Michel et lui passer un bout de papier, un crayon. Il n'oubliera jamais cette matinée du 15 décembre 1941.

Tôt le matin, la section est en effervescence. Dès avant l'aube, le directeur de la Maison Centrale a reçu dans son bureau deux officiers allemands, un interprète, des feldgendarmes. Le téléphone sonne sans arrêt. Les gardiens sont figés dans les couloirs. Le directeur, pâle comme la mort, demande le registre d'écrou. Treize condamnés à mort, tous communistes ou présumés tels, seront fusillés aujourd'hui à 10 h. Michel et douze parisiens arrivés au quartier cellulaire à l'automne. Parmi eux, Lucien SAMPAIX, ex-rédacteur en chef de *L'Humanité*, dont le prestige est immense pour avoir mis à mal les juges du déshonneur des tribunaux d'exception qui n'avaient osé, alors, le condamner à mort. Leurs amis allemands vont rectifier le tir. Qui a choisi, désigné les treize hommes ? Personne ne le saura jamais. Les instructions venaient de Paris.

Extraits de leurs cellules, les martyrs sont groupés dans la cour d'honneur. Ils ont écrit quarante lettres. Vingt et une seulement parviendront aux familles. Les autres seront saisies par les autorités allemandes. C'est le Préfet Henri GRAUX qui l'écrit dans son rapport mensuel destiné au Chef de l'Etat. Il dit encore que les condamnés ont revêtu leurs vêtements civils, sauf Lucien SAMPAIX qui a choisi de mourir dans sa tenue de bagnard.

La nouvelle s'est répandue comme la poudre. Toute la prison hurle son indignation, sa colère, devant les gardiens figés dans les couloirs.

Dans la cour d'honneur, très calmes, les condamnés

chantent. L'officier se tait pendant *La Marseillaise*. Aux premières notes de *L'Internationale* il devient hystérique, hurle des menaces : vous serez punis sévèrement.

« Il faudra donc nous tuer deux fois », répond Lucien SAMPAIX- et le chant reprend de plus belle.

C'est ce qu'a raconté plus tard Paul COLETTE qui assiste à la scène pétrifié d'horreur.

Une première voiture quitte la Maison Centrale avec sept condamnés, en direction de la caserne où aura lieu l'exécution. Une seconde emmène les six autres un peu plus tard. Ils traversent la ville en chantant.

Ils sont fusillés par groupe de deux. Entre 10h18 et 11h42 – Aux cris de « Vive la France ! », « Vive le Parti Communiste ! » - avant qu'on l'attache au poteau, Michel FARRE crie « Maman ! » et s'évanouit. Le prêtre n'arrivera jamais à raconter la scène sans pleurer.

Plus tard, dans ses mémoires, le préfet écrira « ce jeune ouvrier communiste de 20 ans, arrêté et livré à la Feldgendarmarie par les gendarmes de Colombelles, a écrit sa dernière lettre en des termes d'une délicatesse de coeur et de sentiment qui faisaient venir les larmes aux yeux ».

Ils sont enterrés dans deux cimetières différents de Caen et leurs tombes dispersées. Le préfet, à force d'insistance, obtient tout de même d'inscrire les noms sur chacune d'elles.

Dans la Cité, c'est la consternation. Nous organisons aussitôt un dépôt de gerbes sur les tombes. Déjà pieusement fleuries par des mains anonymes.

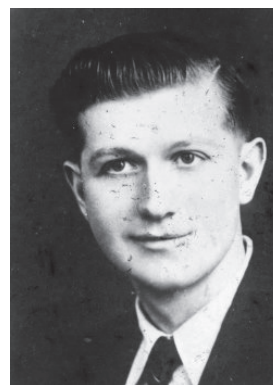
Le 26 septembre, nous avons cessé de jouer. Le 15 décembre suivant, nous apprenons la douleur.

Marcel DETERPIGNY va très mal. Il meurt à Paris le 16 janvier 1942 à l'issue d'une intervention chirurgicale dans la tête. Un mois et un jour après Michel qu'il ne cessera d'évoquer dans son agonie.

Carlo SCOLA est finalement arrêté tout au début de 1942. Il n'est pas communiste. Il n'y a aucune charge contre lui. Seulement des présomptions. Il est, heureusement, remis par les Allemands aux autorités de son pays qui l'expédient aussitôt sur le front tunisien. La semaine suivante, il se rend aux Anglais et termine la guerre en captivité près de Londres.

François KALINICRENKO participe à de nombreuses actions armées. Il échappe une nouvelle fois à la Police après une malheureuse tentative de déraillement à Crévecoeur, en décembre 1942, alors qu'une douzaine de résistants sont arrêtés. Mais son destin l'attend au terme d'une belle matinée d'été. Le 8 juillet 1943, alors qu'il passe deux jours de détente avec sa fiancée, à Chambly dans l'Oise, chez des amis, on vient le chercher pour récupérer des armes dans une ferme menacée de perquisition. La Gestapo est déjà sur place. C'est l'affrontement. Blessé à mort, François est soustrait aux Allemands par ses compagnons qui l'enterrent hâtivement au bout d'un champ dans un sac de jute. Il ne sera rendu à sa famille qu'après la Libération.

Robert ESTIVAL, envoyé aussi dans une autre région avec des responsabilités importantes, tombe aux mains



Robert Estival

de la police dans des conditions qui n'ont jamais été bien éclaircies. Fusillé avec une dizaine de ses camarades, au camp d'Auvours, près du Mans, dans la Sarthe. Il meurt, lui aussi, son émouvante dernière lettre en témoigne, avec un grand courage.

Au début de 1942, désormais seule de notre petit groupe, je suis mise à la disposition de la Direction Départementale des FTPF. Moitié légale, moitié clandestine, j'exécute le mieux possible les missions qui me sont confiées. Entre décembre 1942 et avril 1943, vingt-cinq d'entre nous sont arrêtés, je le suis le 9 avril. Transférée à Paris après l'évasion spectaculaire de notre responsable, Joseph ETIENNE, nous sommes jugés par le Tribunal Spécial de Lubeck. Les quatorze garçons sont exécutés au Mont Valérien le 14 avril 1943. Condamnée à mort avec Edmonde ROBERT, une institutrice d'Airan, en exécution différée, je suis déportée avec elle. Mais c'est une autre histoire.

Après Lubeck, Ravensbruck et Mauthausen je retrouve la Cité. Du moins ce qu'il en reste.

La mère de Michel a plus ou moins perdu la tête. Elle meurt après la guerre. Sa dernière soeur qui est au sana choisit de devenir religieuse.

Geneviève, la fiancée de François, après une tentative de suicide, essaie d'oublier. Elle se marie avec un médecin de l'Usine, ils ont des enfants. Mais psychologiquement très fragile, elle supporte mal les aléas de la vie. Un jour où le poids en est trop lourd, elle ne rate pas sa sortie.

Le septième finit la guerre tranquillement. Il épouse la fille du gendarme. Plus tard, il tend ses enfants aux baisers de l'assassin de Michel.

Le gendarme a dit, pendant l'enquête, après la Libération: «Ce n'est pas ma faute, j'ai obéi  
Tout simplement obéi.»

Resté en fonction, il est mort de sa belle mort des années

après. Il y avait beaucoup de monde à son enterrement. Même des communistes, amis de son gendre. Il était très connu. Les gens oublient vite.

Le brigadier de gendarmerie a lui aussi vécu sans remords. Il a dit :

« Ce n'est pas ma faute, j'ai fait mon devoir. C'était défendu de distribuer des tracts. »

Il est envoyé dans une autre région de crainte, bien à tort d'ailleurs, que les habitants de la Cité lui fassent la vie dure. Pour compenser, on lui donne un grade supérieur. Peut-être aussi a-t-il été décoré en fin de carrière. Je ne sais pas.

Après sa libération, à son retour d'Angleterre, Carlo SCOLA a repris le cours de sa vie, son travail, le foot. Atteint pourtant d'une mélancolie qu'il n'arrivait pas à vaincre. Enfin, il s'est marié avec une très jeune femme. Il a eu une fille. Elle s'appelle Michèle. Il vit à Mondeville, tout près de la Cité.

Je n'ai pas pu. A chaque tournant de rue, sur le Plateau, à Caen, dans les petits villages voisins, je retrouvais mes camarades. Ceux de la Cité et les autres. Il me semblait qu'on les oubliait trop vite. Alors j'ai fui. A Paris, après quelques mois, j'ai retrouvé un peu d'équilibre, le goût de la vie. Une de mes filles s'appelle aussi Michèle, l'autre Françoise.

Les nuits sont parfois difficiles.

Carlo et moi détestons le jeu d'échecs.

### **Gisèle GUILLEMOT (Annick dans la Résistance)**

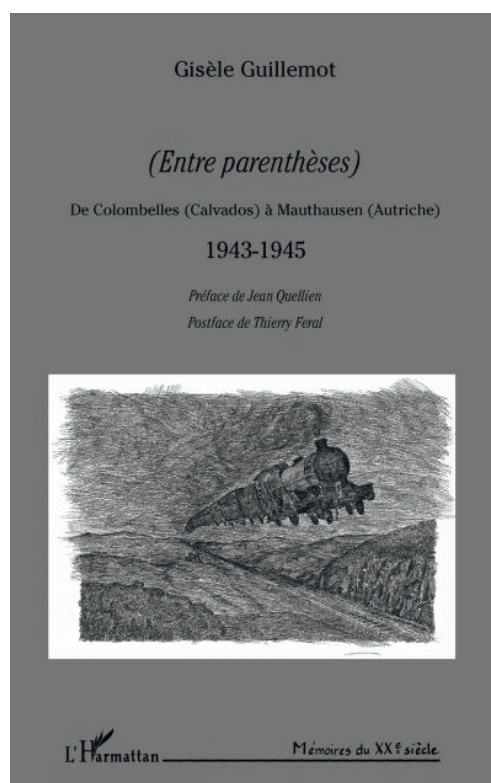
*(Entre parenthèse). De Colombelles (Calvados) à Mauthausen (Autriche). 1943-1945.*

de Gisèle GUILLEMOT.

279 p. Editions L' Harmattan.

Prix 2002 d'histoire et de sociologie  
de l'Académie Française.

Prix Littérature de la Résistance 2002.



## NOS RESSOURCES

Nos ressources proviennent aujourd'hui de nos cotisations, des dons, des subventions auxquels s'ajoutent les dépenses bénévoles des adhérents. On peut estimer que les cotisations représentent un peu plus de la moitié de notre budget. La moitié restante se partage à égalité entrées et les dons importants de nos adhérents et les subventions.

### COTISATIONS

Début février, après l'appel de cotisations 2023 fin novembre 2022, nous avons reçu près de 2000€. Un peu plus du tiers de nos adhérents a réglé sa cotisation. Il faut y ajouter une cotisation par prélèvement mensuel (120€).

Une moitié des adhérents ont versé la cotisation de base (32€) ; 17 la cotisation de soutien (50€), 5 la cotisation collective (100€) et 5 autres en dehors des sommes proposées.

Nous attendons maintenant l'ensemble des cotisations 2023 pour faire un bilan plus complet

### DONS

Nous recevons deux dons conséquents : celui d'une conseillère municipale déléguée de Cachan prélevé sur ses indemnités, 2400€ par an et celui d'une entreprise d'un de nos adhérent, 1000€ par an.

### BÉNÉVOLAT

Quelques adhérents payent, suite à nos orientations budgétaires décidées il y a cinq ans, les gerbes déposées aux cérémonies ainsi que, parfois, des fournitures de fonctionnement de l'association.

### SUBVENTIONS DES COLLECTIVITÉS

Elles proviennent surtout des municipalités. D'abord la municipalité de Cachan qui nous héberge et met à notre disposition un bureau dans la maison des associations, ensuite la Ville de Paris avec un lieu pour nos réunions de bureau et notre Assemblée Générale, la MAVC de Paris Centre, le reste et une subvention de 900€. Le reste se répartit dans des subventions de nombreuses villes.

### LEGS

Notre association peut recevoir les legs. Il n'y en pas actuellement depuis le leg PIERRIN qui nous a permis pendant plusieurs années de financer des actions de mémoire de la Résistance.

### FISCALITÉ

Les cotisations et les dons aux associations permettent pour ceux qui payent des impôts des réductions. Il faut les déclarer en avril 2023 pour les sommes versées en 2022 et en avril 2024 pour les sommes versées en 2023.

### AVENIR

Toutes nos sources de financement sont orientées à la baisse. Les cotisations des adhérents diminuent parce que nous sommes tous âgés et nous n'avons pas beaucoup d'adhésions

Les subventions municipales parce que les nouvelles réglementations orientent les subventions vers des actions directement liées aux communes, ce qui n'est pas, dans de nombreux cas en adéquation avec nos demandes. De plus, les changements de générations des maires et de majorités municipales sont aussi des freins.

Les dons sont aussi peu nombreux et limités dans le temps. Par exemple, le don de la conseillère municipale de Cachan devrait se terminer en fin de mandature en 2026.

Nous pouvons cependant inverser la tendance.

En augmentant notre nombre de cotisants, notamment en faisant adhérer nos enfants qui sont concernés par l'entrée en Résistance de leurs grands-parents et les idéaux qu'elle porte.

En sollicitant de nouvelles municipalités.

En élargissant nos demandes aux autres collectivités : Etat, Régions, Départements et en s'adaptant aux nouvelles règles de financement par projets.

En persévérant dans la recherche de financement des associations locales en mettant en avant notre caractère national...

C'est naturellement l'affaire de tous et de chacun.

Ci-dessous, un bulletin d'adhésion, faites-en bon usage.

## BULLETIN D'ADHÉSION

**Nom et Prénom :**

**Adresse postale :**

**Code postal : Ville :**

**Téléphone :**

**Adresse mail :**

**Date et lieu de naissance :**

Montant de l'adhésion : 32€ à verser à l'ANFFMRFA (autres montants de cotisation : de soutien 50€, collective 100€)

Association Nationale des familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance Française et de leurs Amis (AFFMRFA) 9 rue Amédé Picard 94230 CACHAN - anffmrf@free.fr - Chèques à l'ordre de ANFFMRFA.

